



UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

« Être zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

Bulletin n° 53 – Décembre 2020

1940 : LE SACRIFICE DES ZOUAVES

Si, et tous les Zouaves le savent, nos régiments ont payé le plus lourd tribut lors de la Première Guerre mondiale, on oublie trop souvent de mentionner leur rôle durant les combats de 1940.

Ainsi, en dehors du 8^e Zouaves qui venait de Mourmelon et qui, avec la 12^e division d'infanterie motorisée, sera détruit à Dunkerque, les régiments de zouaves qui combattirent en métropole entrèrent dans la formation de divisions d'infanterie nord-africaines ou de divisions d'infanterie d'Afrique. Toutes ces divisions seront, sans autre espoir que de boucher des trous de plus en plus vastes dans notre dispositif, jetées sans profit dans une série de batailles difficiles.

Elles fondront sans laisser d'autres traces que le souvenir de leur héroïsme, sans autre résultat que de prouver à la métropole que ses fils d'Afrique étaient restés les dignes héritiers de ces merveilleux régiments de zouaves des premiers temps de la conquête de l'Algérie.

L'armée de l'Armistice reconstituera les quatre premiers régiments traditionnels de zouaves à Alger (1^{er}) Oran (2^e), Constantine (3^e) et Tunis (4^e). La campagne de Tunisie verra revenir sur le champ de bataille les 3^e et 4^e Zouaves, puis lors des campagnes d'Italie et de France.

***(Sources : 2^e Zouaves et <http://collectifrance40.free.fr/index.php/france40/histoire/les-zouaves-en-40->)



Dès le début du conflit, les régiments de zouaves sont renforcés par l'arrivée des réservistes et ils passent de 1.850 hommes à l'effectif moyen de 3.000.

15 régiments de zouaves sont alors engagés :

- **Six régiments actifs, dont les garnisons d'origine sont :**
 - 1^{er} : Casablanca, Ouezzane et Albi ;
 - 2^e : Oran, Nemours et Castelnaudary ;
 - 3^e : Constantine, Sétif et Philippeville ;
 - 4^e : Tunis La Goulette et Le Kef ;
 - 8^e : Mourmelon ;
 - 9^e : Alger, Aumale et Fort-National.
- **Cinq régiments formés en métropole :**
 - 11^e : Belley ;
 - 12^e : Avignon ;
 - 13^e : Castelnaudary ;
 - 14^e : Lyon ;
 - 15^e : Issoudun.

Quatre régiments sont créés en Afrique du Nord, et y sont restés comme régiments de dépôt et de protection : 21^e : Meknès, 22^e : Oran et Tlemcen, 23^e : Constantine, Sétif et Philippeville, 29^e : Alger.

Pendant la campagne de France, les régiments de Zouaves sont jetés dans la bataille sans réels moyens et sont sacrifiés, comme leurs aînés de la Grande Guerre, sans le moindre profit stratégique. Ils sont bousculés, brisés, pris sous le feu de l'aviation et de l'artillerie adverse, et sont pour la plupart capturés... Ces valeureux régiments ne s'en conduisent pas moins honorablement ! Le protocole d'armistice de 1940 prévoit leur dissolution.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

LE FRONT FRANÇAIS 1940



- **1^{er} Zouaves** : (82^e division d'infanterie d'Afrique), le 16 juin submergé dans le secteur de Méry (10), les rescapés sont dirigés vers le camp de La Courtine. Cité à l'ordre de l'Armée.

- **2^e Zouaves** : Il n'ira pas en métropole et rejoindra le Moyen-Orient. Dissolution en novembre 1940.

- **3^e Zouaves** : Luttant depuis Beauvais en mai 1940, détruit à Angerville (91), de nombreux survivants s'évadent et rejoignent Constantine, le régiment n'existe plus. Son drapeau a été enterré par son colonel. Cité à l'ordre de l'Armée.

- **4^e Zouaves** : Au bout d'un freinage de 500 km depuis la Marne, à l'Armistice, décimés, harassés, deux groupes seulement du régiment échappent aux Allemands. Regroupés le 10 juillet à Bussières-Poitevine (87), ce qui reste du régiment regagne Tunis dans le courant du mois. Cité à l'ordre de l'Armée.

- **8^e Zouaves** : (12^e division d'infanterie motorisée), Il est depuis le 10 mai 1940 en Belgique, à Gembloux, près de Namur, pour contenir l'attaque des Allemands en livrant d'âpres combats d'arrière-garde. Le 30 mai, il prend position de défense à Bray-Dunes. Sacrifié, ce qui reste du régiment est capturé le 4 juin 1940.

- **9^e Zouaves** : (87^e division d'infanterie d'Afrique), le 18 mai, le régiment s'établit sur les berges de l'Ailette : Champs, Pont de Guny, Trosly-Loire. Et là, du 21 mai au 6 juin en soirée, au prix d'énormes pertes, les zouaves vont tenir leurs positions. Repli sur Rochechouart et rembarqué pour Alger. Cité à l'ordre de l'Armée.

- **11^e Zouaves** : (2^e division d'infanterie nord-africaine), du 10 au 18 mai participation à la bataille de la Dyle, 25 au 30 mai 1940. Poche de Lille. Capturé.

- **12^e Zouaves**, (3^e division d'infanterie nord-africaine), secteur fortifié de Montmédy (55), est fait prisonnier le 23 juin 1940 dans la région de Vaudémont (54).

- **13^e Zouaves**, (4^e division d'infanterie nord-africaine), prévu pour manœuvrer sur Philippeville (Belgique), ne sera pas réellement engagé.

- **14^e Zouaves**, sacrifié dans la poche de Lille, il luttera jusqu'au 1^{er} juin : seulement 15% de ses effectifs seront faits prisonniers le 1^{er} juin 1940 à Haubourdin.

- **21^e Zouaves**, resté au Maroc. **22^e Zouaves**, ligne Mareth (Tunisie), **23^e Zouaves**, Constantine (dépôt du 3^e RZ), **29^e Zouaves**, Alger (dépôt du 9^e RZ). Tous des régiments créés pour préparer les renforts des régiments engagés en métropole. Ils sont dissous dès juillet 1940.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

ÉDITO DU PRÉSIDENT...

Chers amis,
au terme d'une triste année, dans un contexte anxiogène et face à un horizon obscurci, difficile de nous relancer, c'est le cas de toutes les associations, mais c'est de l'Union des Zouaves que je veux parler.

Après avoir annulé notre journée annuelle et nos conseils d'administration, nous réussissons peu ou prou à rester en contact grâce à nos bulletins. Heureusement, nous avons pu faire un point de situation et tenir une assemblée générale à "huis clos" le 3 octobre, profitant de celle des anciens du 9.

En 2021, nous allons reprendre le fil de nos activités et de nos manifestations dès que possible avec un calendrier sans doute "glissant". A priori, nous ne pourrions pas tenir notre journée annuelle et notre assemblée générale les 20 et 21 mars 2021 dont nous avons fixé les dates le 3 octobre. La décision sera prise courant janvier, pour un report en mai...

4 sujets nous préoccupent actuellement :

1- La dissolution de nos amicales et la gestion de leur héritage :

Les associations sont souveraines et indépendantes dans leurs prises de décision au regard de l'UNZ, néanmoins, si les associations disparaissent, l'UNZ n'a plus lieu d'être. Mon but est de conserver l'Union avec un minimum d'associations en acceptant d'y maintenir des associations mises en sommeil. Une décision sera prise dans ce sens en assemblée générale extraordinaire.

2- L'avenir de la Butte des Zouaves :

Cette question devrait être tranchée cette année. En raison de la crise, aucune décision n'a été prise, chacune des parties consolidant ses arguments. L'Union reste attachée au fait que la Butte des Zouaves est avant tout un lieu de mémoire qui accueille des cérémonies depuis un siècle et que ce site constitue le dernier témoignage visible des combats du plateau de Quennevières (juin 1915) où s'est illustré entre autres le 2^e Zouaves.

3- Remise d'un drapeau de Zouaves à une formation de l'armée d'active :

À la suite de nos démarches de 2019 (question parlementaire du sénateur Olivier PACCAUD) et correspondances diverses, le dossier semblait avancer puisque le drapeau du 9^e Zouaves qui est apparemment le seul qui ait été retrouvé, a été déstocké et ramené à Vincennes, au SHD. Le très mauvais état de cet emblème empêche son affectation. La solution serait de réaliser un nouvel emblème... Il nous faudra donc remettre l'ouvrage sur le métier.

4- Parrainage d'une promotion d'Élèves sous-officiers de SAINT-MAIXENT :

Jean-Marie FLAMME m'a transmis les éléments constitutifs d'un dossier de demande de parrainage du nom de l'adjudant Jean PERUCAUD, sous-officier du 9^{ème} régiment zouaves, tué le 26 août 1957 pendant la bataille d'Alger. Nous avons obtenu l'accord de principe du général commandant l'ENSOA, je dois maintenant traiter ce dossier avec l'officier traditions de l'école.

Noël et le Nouvel An approchent, et avec quelques jours d'avance, je vous souhaite d'en profiter pleinement avec vos proches dans la mesure du possible bien entendu.

Nous aurons une pensée pour nos anciens et amis qui nous ont quitté en 2020 : Édouard ROBINEAU (8^e RZ) le 19 février, Jean-Pierre ROUYEYROL compagnon de Jeannine CHARLON et frère de Anne-Marie FOURNIER le 23 mars, Pierre LABURTHE (2^e RZ) le 5 avril, Pierre LEMAIRE (9^e RZ) le 31 mai, Lucien MORLET père de Françoise Dhucque le 23 avril, Jean-Marie DELALEAU de Moulin-sous-Touvent le 11 juin, Christiane CHAUEAU épouse de Christian le 13 mai, Melchior NAVARRO (2^e RZ) le 26 mai, Lionel DHUCQUE époux de Françoise le 10 septembre, ainsi que pour ceux qui sont malades ou dans la peine.

Je ne saurais terminer sans remercier Jean-Marie FLAMME qui a accepté d'assumer la présidence des « Vieux du 9 », qu'il connaît bien, dans des circonstances particulières. Merci aussi à Françoise DHUCQUE d'avoir assuré brillamment un intérim bien difficile.

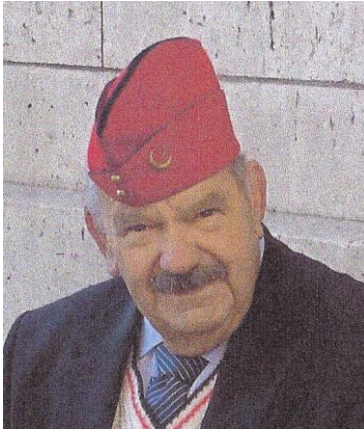
Pan Pan l'Arbi !
JL LEMMET

SOMMAIRE

- Page 1-2 : La Bataille de France 1940, le sacrifice des Zouaves
- Page 3 : Éditorial / Sommaire
- Page 4 : Hommage à Édouard ROBINEAU
- Page 5-6 : Compte rendu de l'AG de l'UNZ
- Page 7 : Un nouveau président à la FNAM
- Page 8 : Un monument pour nos disparus en Algérie.

DÉCÈS D'ÉDOUARD ROBINEAU

Notre ami Édouard ROBINEAU est décédé le 19 février 2020, chez lui au BLANC-MESNIL. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 25 février dans cette ville. L'Union nationale des Zouaves et les anciens du 8^{ème} Zouaves étaient représentés par leurs présidents respectifs.



Mot d'adieu de Jean-Pierre DECOURTIL, Président des anciens du 8^{ème} Zouaves.

Mesdames, Messieurs, chers amis, chers camarades
Nous sommes aujourd'hui rassemblées pour rendre un dernier hommage à Édouard, Il m'est très difficile de parler d'Édouard tant le chagrin de son départ m'attriste.

Tu nous as quitté mercredi dernier dans ta 87^e année. Repose en paix maintenant et va rejoindre tous les zouaves qui nous ont déjà quittés.

Notre route s'est croisée en 2015 après le décès de Guy Defaix, qui était le président de notre amicale.

Pendant ces cinq années, tu as été pour moi, un fidèle camarade, un fidèle aide de camp. Je n'étais pas zouave comme toi, mais tu m'as accueilli les bras ouverts. Tu étais notre secrétaire, poste que tu occupais depuis vingt ans avec beaucoup de sérieux, toujours soucieux de l'intérêt de notre amicale, des Zouaves.

J'ai pu le constater très souvent, tu étais aimé de tous, tes qualités et ta bienveillance faisaient que ta compagnie était recherchée et appréciée. Malgré toutes les difficultés de distance, de météo, tu étais toujours disponible pour participer aux cérémonies auxquelles l'Amicale était conviée. Prendre ta voiture pour te rendre en Belgique ou à Dunkerque ne te faisait pas peur.

Tu as été pendant cinq ans, un précieux et fidèle ami pour me soutenir, pour m'aider et pour me guider dans mon rôle de président de l'amicale du 8^e Zouaves. Sans toi, je n'y serais pas arrivé.

Tu étais d'une gentillesse exceptionnelle et avais toujours un petit mot chaleureux lorsque tu me voyais inquiet.

Un peu timide, tu parlais très peu de toi, de ton parcours au 8^e Bataillon de Zouaves, au Maroc, que tu avais rejoint en 1952 pour effectuer ton service militaire.

Tu parlais avec fierté de ton passage dans ce régiment et c'est pour cette raison que tu rejoindras l'amicale pour honorer nos anciens du 8^e Zouaves.

Tu auras été fidèle à la mémoire de nos anciens de 14/18 qui ont écrit sur la soie de notre drapeau, par

leur sang, les glorieuses victoires leur permettant de porter avec fierté la fourragère rouge de la Légion d'honneur, en t'inclinant avec respect devant la plaque du Général Humbert, à Mondement ou au Monument de la division Marocaine à Vimy.

Tu auras été fidèle aux anciens Zouaves de la campagne du RIF au Maroc,

Tu auras été fidèle aux anciens Zouaves de 39/40 en te rendant sur les lieux de leurs combats en Belgique et dans le Nord.

Tu auras été fidèle, pour finir, à tes frères d'armes tombés au Maroc et en Algérie de 1945 à 1962, terre qui verra la fin de notre régiment

Tu étais la mémoire de notre amicale. Tu étais pour moi une source historique inépuisable sur notre beau régiment.

Ton départ laisse un grand vide pour tes camarades et tes proches. Aujourd'hui, l'Amicale et ses adhérents pleurent un ami, une belle personne. Je garderais dans mes pensées, les beaux souvenirs des moments que nous avons partagés.

Repose en paix maintenant dans ta dernière demeure, veille sur nous pour que nous puissions continuer à honorer nos chers Zouaves.

J'adresse mes sincères condoléances au nom de l'amicale à ta famille et à tes proches.

Je vous demande une minute de silence. Portez-drapeaux « Aux Morts ». Chants de Pan Pan l'Arbi !

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Compte tenu de son report pour cause de crise sanitaire, l'assemblée générale de l'Union nationale des Zouaves l'assemblée générale 2019, initialement prévue le 29 mars 2020 à Nampcel, s'est tenue "à huis clos" le samedi 3 octobre 2020, à 11 heures 30, à l'auberge d'Aramont, 60410 VERBERIE.

Jean-Louis LEMMET, président de l'Union nationale des Zouaves, ouvre la séance en présence de Jean-Marie FLAMME et de Jean-François CATTEAU, représentants les membres de l'association ayant donné délégation pour la tenue de cette assemblée générale. Le quorum étant atteint, le nombre d'amicales étant représenté ou ayant donné procuration étant suffisant.

Après que le président ait remercié les participants, il a été observé une minute de recueillement en mémoire des Zouaves et des amis qui nous ont quittés en 2019 :

Jean VALLÉE, du 8^{ème} Zouaves, obsèques le 8 février 2019 ;
Jean SALLE, président des Zouaves de Corrèze- Limousin, le 15 mars 2019 ;
Robert VERNEUIL du 2^{ème} Zouaves le 23 mars 2019 ;
Marguerite de GUIBERT du 2^{ème} Zouaves, le 3 mai 2019 ;
René WERNET, des Zouaves de l'Est, le 15 mai 2019 ;
Jean MOREL du 3^{ème} Zouaves, le 26 juillet ;
Michel BALLET du 2^{ème} Zouaves, obsèques les 13 août 2019 ;
Jacques GIETZENDANNER, Zouaves de l'Est, le 25 novembre 2019 ;
Hughes BOURDAIN, président des Vieux du Neuf, le 26 novembre 2019 ;
Gilbert CALDERON du 2^{ème} Zouaves, le 27 novembre 2019.

Le président a ensuite demandé une pensée pour nos amis aujourd'hui confrontés à la maladie et à la crise sanitaire ne peuvent être présents à notre assemblée, et il a ensuite rappelé que bien qu'intervenant fin 2020, cette AG concerne l'exercice 2019.

Rapport moral, Jean-Louis LEMMET, président.

Cher Jean-Marie et cher Jean-François, représentant nos anciens Zouaves, amis et adhérents, nous voici réunis en petit comité cette année, hélas dans des circonstances bien particulières, mais les zouaves en ont vu d'autres !! Pour faire le bilan de l'année écoulée (2019) et de l'évolution de l'Union nationale des Zouaves depuis notre dernière assemblée générale, du samedi 30 mars 2019 à Nampcel.

L'exercice est difficile, puisqu'il faut remonter à plus d'un an et que les événements qui nous avaient mobilisés en 2019 sont impactés par ceux que nous vivons depuis le mois de mars 2020. Replaçons-nous donc au 31 décembre 2019.

Avant tout, je tiens tout particulièrement à saluer la mémoire de notre ami Hughes BOURDAIN, décédé mardi 26 novembre 2019. Président des Anciens du 9^{ème} Zouaves, défenseur acharné de notre cause, chercheur passionné à l'origine de nombreuses initiatives, dont la plus récente était celle de l'installation, à Moulin-sous-Touvent, de la statue du général Lamoricière, ramenée de Tiaret en 1962. Ces obsèques ont été célébrées le 3 décembre, en l'église Saint Loup de Sens à CHAMPS-SUR-

MARNE. Sa disparition est une rude épreuve pour l'Union, cependant son souvenir renforce notre détermination à faire vivre les Zouaves.

L'année 2019 a été moins riche que les années précédentes en événements et commémorations, néanmoins nos amicales ont été très présentes sur le terrain en participant comme il se doit aux cérémonies nationales ainsi qu'à des événements locaux chaque fois que possible, à l'occasion de leurs assemblées générales ou d'anniversaires commémorés. Les Zouaves de l'Est, ceux du Nord Pas de Calais, du 8 et du 9 ont été les plus concernés.

L'avenir du site de la Butte des Zouaves est toujours incertain, la société GURDEBEKE poursuit son action pour inclure la butte dans son projet industriel et demande le déclassement du site. La position de l'Union nationale des Zouaves étant, faut-il le rappeler, que le classement est fondé et ne doit pas être remis en cause. Ce lieu où nous nous retrouvons tous les ans, depuis 1920, est un site mémoriel reconnu, indépendamment du fait de savoir s'il y a des Zouaves ensevelis dessous, la Butte est le témoignage visible de la bataille de QUENNEVIÈRE (1915). Nous poursuivons par ailleurs nos efforts pour obtenir la

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

remise d'un drapeau à une formation de l'armée de Terre, ou à une formation interarmées, nous sommes entendus, mais nous progressons lentement sur ce dossier. Au titre du rayonnement, nous avons eu une réponse à la demande formulée par l'amicale du 9ème Zouaves de voir une rue de PRADES (66) porter le nom du général SOBRA chef de corps en 1961. Monsieur Jean CASTEX, maire de

PRADES, qui à la date du 3 octobre 2020, est notre Premier ministre ayant répondu favorablement. Il me reste à remercier monsieur d'ARANJO maire de MOULIN-SOUS-TOUVENT, et Anne BROCVIELLE qui lui a succédé en juillet 2019, madame DE FRANCE, maire de NAMPCCEL, ainsi que les élus qui s'impliquent à nos côtés, pour leur soutien indéfectible.

Compte rendu d'activités 2019 , Jean-François CATTEAU, vice- président.

Rapport financier, Jean-Marie FLAMME, trésorier.

Comptes arrêtés au 29 février 2020, compte rendu et tableaux consultables auprès du bureau (archives du procès-verbal).

Orientation 2021 Jean-François CATTEAU, vice- président.

- Dimanche 31 janvier : Assemblée Générale du "Collectif France 40", à Vélizy-Villacoublay (78)
- Samedi 20 mars : AG, puis AGE de l'Union nationale des Zouaves, à Nampcel (60)
- Dimanche 21 mars : Journée nationale des Zouaves – Butte des Zouaves et Mémorial national, à Moulin-sous-Touvent (60)
- Jeudi 27 mai : 87ème congrès de la Fédération Maginot, à Nancy, avec une arrivée le 26 mai dans l'après-midi.

***Dates soumises à report suivant les contraintes sanitaires. De plus, nous attendons la confirmation des dates des prochaines élections départementales, voire celles régionales...

***Les Amicales sont priées de nous faire parvenir leurs projections et agendas, pour ainsi mettre à jour le calendrier collectif. Merci (envoi à : france1940@yahoo.fr)

Vie de nos amicales.

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 20 mars 2021, à NAMPCCEL, lors de l'assemblée générale annuelle. Elle aura pour but de valider une modification de nos statuts qui permettra de faire face à la disparition inévitable de nos amicales. L'ordre du jour de cette AGE ainsi que le projet de modification des statuts seront communiqués aux présidents et aux membres du conseil d'administration en début d'année 2021.

Patrimoine des Zouaves.

Butte des Zouaves : Un jugement devait être rendu en juin 2020, concernant le déclassement de la Butte, la décision est reportée.

Filiation des Zouaves : Le Service historique de la Défense travaille effectivement à la remise d'un drapeau à une formation des armées. Décision fin 2020, début 2021.

Nouveaux adhérents.

Nous accueillons au sein de l'Union nationale des Zouaves monsieur Jérôme Driant, commandant (H) dans la Réserve Citoyenne au 1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied, membre du Bureau de l'Association des Amis du Musée Driant (Neufchâtel-sur-Aisne). Il est un descendant du lieutenant-colonel Émile DRIANT, héros des chasseurs au Bois des Caures (Verdun 1916), qui avant d'entrer en politique avait effectué une brillante carrière militaire au 4^{ème} Zouaves à Tunis.

Le président clôture l'assemblée générale "à huis clos" à 12 heures 30 et renouvelle ses remerciements aux participants.



UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA FÉDÉRATION ANDRÉ MAGINOT

Pour donner suite au congrès du 14 octobre 2020 à Neuvy sur Barangeon, le général de corps d'armée (2^{ème} section) **Robert RIDEAU** a été élu à la présidence de la Fédération Maginot, il succède à l'amiral Henri LACAILLE, qui n'a pas souhaité prolonger son mandat.



Le général Robert RIDEAU est né le 22 août 1940 à Albi. Saint-cyrien de la promotion « Vercors » (1960), il a effectué une grande partie de sa carrière au sein de la Légion étrangère, il a commandé la 13^{ème} demi-brigade de Légion étrangère (1984-1986) à Djibouti et la 6^{ème} brigade légère blindée à Nîmes puis la Division multinationale sud-est en ex-Yougoslavie en 1996.

Impliqué dans de nombreuses associations, il fait partie du conseil d'administration de la FNAM depuis de nombreuses années. Il est commandeur de la Légion d'honneur et de 2 citations.

Le mot du Président Fédéral

Ce 15 octobre, à Neuvy-sur-Barangeon le conseil d'administration statutairement renouvelé m'a élu président de notre belle fédération. Cette marque de confiance à laquelle je suis très sensible, m'honore et m'oblige.

Elle m'honore en ce sens qu'elle m'inscrit dans la longue lignée des présidents qui se sont succédé depuis 1888 et notamment du plus illustre d'entre eux, André Maginot.

Elle m'oblige, car mon mandat nécessairement de courte durée - un peu moins de deux années - ne saurait se limiter à la seule expédition des affaires courantes. Si tel était le cas, cela manquerait à l'évidence d'ambition et n'irait pas dans le sens de l'élan imprimé à l'occasion de la privatisation de la Française des Jeux autorisant de prometteuses synergies avec nombre d'associations du monde combattant. Il ne saurait en être question.

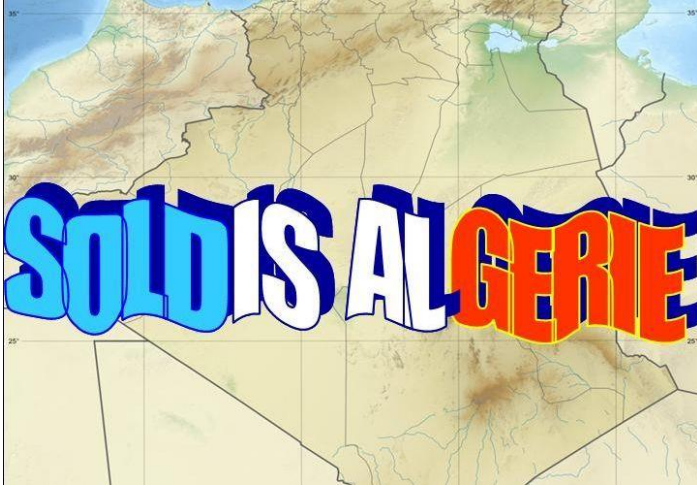
Au niveau de la fédération l'action que je me propose de conduire avec l'équipe des

administrateurs devra porter sur un plus grand rapprochement des membres de la « famille Maginot », dans le respect des spécificités de chacun, sur une plus grande proximité locale et sur une communication décomplexée et adaptée à notre temps. Pour y parvenir votre soutien et votre engagement me sont précieux.

En cette période de crise sanitaire où la tentation du repli sur soi est grande, il convient de faire flèche de tout bois pour maintenir, voire intensifier les contacts entre nous et nos anciens, poursuivre les manifestations mémorielles et de solidarité quand bien même leur nature et leur forme seraient différentes dans leur expression de celles auxquelles nous sommes familiarisés. En cela faisons nôtre une formule familière que nous connaissons tous et qui aujourd'hui prend tout son sens : « Durant les travaux la vente continue ».

Enfin et surtout gardez-vous bien !
Cordialement et fidèlement.

UN MONUMENT POUR LES MILITAIRES DISPARUS EN ALGÉRIE



L'association SOLDIS, présidée par le général Henri-Jean Fournier, a lancé un projet pour ériger un "monument aux disparus". En 2020, l'association a arrêté une liste de militaires français portés disparus en Algérie ; ce document a été remis au Service historique de la Défense (SHD) pour contrôle et validation officielle. En 2021, cette liste sera publiée sous forme d'un livre d'or et en 2022 aura lieu l'inauguration d'un Monument aux Disparus.

SOLDIS organise une souscription nationale, destinée à recueillir les fonds nécessaires à ce projet, qui nécessitera un budget de l'ordre de 200.000 euros (estimation prévisionnelle).

SOUFFRANCE ET ESPÉRANCE

Des bras tendus vers le ciel, dans un appel muet, des mains crispées de rage ou de douleur, tendues pour implorer, qui semblent émerger de l'un de ces cachots souterrains où beaucoup ont été enfermés, jaillissant parmi un entrelacs de ferrailles et de barbelés symbolisant la captivité. Des gestes de SOUFFRANCE qui symbolisent aussi l'ESPÉRANCE que chacun portait en lui, espérance dans la France et son Armée ... espérance des familles ne pouvant croire que la France avait abandonné ses soldats. Ces bras et ces mains s'élèvent à la manière d'une FLAMME, qui est ici la flamme du SOUVENIR.



BON DE SOUSCRIPTION

(à adresser à SOUVENIR FRANÇAIS 20 rue Eugène Flachat 75 017 PARIS)

NOM.....Prénom.....Tél :

Adresse..... Code postal.....

Ville.....Mail :

- je souscris au projet de monument à la mémoire des militaires portés disparus en Algérie
- je joins un chèque d'un montant deeuros à l'ordre de **SOUVENIR FRANÇAIS – Monument SOLDIS**
- j'ai noté que, dans le cas où le projet ne pourrait pas être réalisé, mon don sera conservé par le SOUVENIR FRANÇAIS pour l'entretien des tombes de militaires français inhumés en Algérie.
- je demande à recevoir un reçu fiscal

Date et signature